



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR  
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE  
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION  
HYDROLOGIQUE DU  
BASSIN ADOUR-GARONNE**

**Janvier-Février  
2021**

## Synthèse bimestrielle au 1<sup>er</sup> mars 2021

### Une hydrologie largement excédentaire

Sur la période de novembre 2020 à février 2021, la pluviométrie est excédentaire, malgré des mois de novembre et février déficitaires.

La recharge des nappes est toujours nettement excédentaire par rapport à la moyenne et les niveaux sont majoritairement très hauts. Ce début d'année enregistre des niveaux records sur 11 des 30 points suivis dans le BSH.

Dans la continuité du mois de décembre, l'hydrologie générale est excédentaire sur l'ensemble du bassin. On a pu observer durant les mois de janvier et février des crues de grande ampleur sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Les débits sont cependant en baisse fin février. Les débits seuils de gestion sont respectés sur l'ensemble du bassin.

Le stock des réserves continue de se constituer avec un taux de remplissage global de 93,6 % au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement



### Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Débits.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Réserves en eau.....	19
Pluies efficaces.....	7	Niveau des eaux souterraines.....	21
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Arrêtés de restriction.....	22
Enneigement.....	11	Glossaire.....	23



Avec les pluies très abondantes de décembre, janvier et début février, le bassin Adour-Garonne présente un excédent de précipitations sur la période de novembre 2020 à février 2021 (malgré les déficits pluviométriques des mois de novembre et février). Les stocks de neige, dans les normales au début du mois de janvier sont au 1<sup>er</sup> mars 2020 en forte baisse.

Depuis le mois de décembre, la période de recharge des nappes 2020-2021 se caractérise par une recharge nettement excédentaire par rapport à la moyenne. Les niveaux très hauts dominant sur une majorité du bassin, à l'exception des nappes alluviales de la Garonne amont et de ses affluents, et des nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau. Ce début d'année 2021 a été l'occasion d'enregistrer des niveaux records sur 11 des 30 points de suivi du BSH Adour-Garonne disposant de données pour cette période, répartis sur 5 des 6 grands systèmes aquifères du bassin.

L'hydrologie générale de janvier et février est désormais largement excédentaire. En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retours supérieures à 2 ans humides pour l'ensemble des stations en janvier et février. Deux stations atteignent des périodes de retour de 10 à 20 ans humides en janvier et une station entre 50 ans et 100 ans humides en février.

Des crues de grande ampleur (avec par exemple des périodes de retour de 22 à 35 ans sur le Lot à Villeneuve-sur-Lot et 20 à 30 ans sur la Garonne à Marmande) ont été relevées sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne sur la dernière semaine de janvier et la première de février.

Les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits objectifs d'étiage (DOE) sur tous les points nodaux du bassin en janvier et en février.

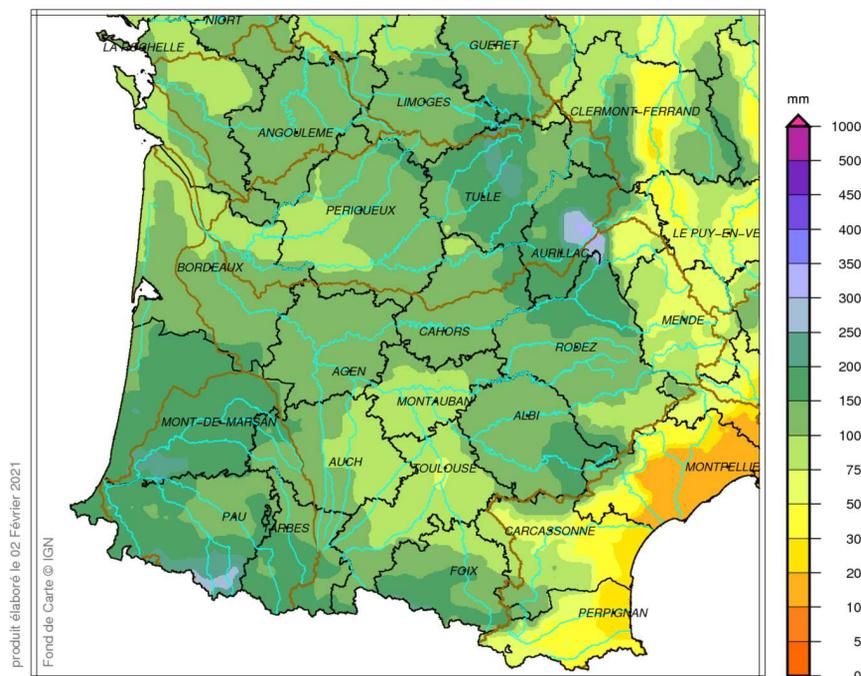
Le remplissage hivernal des réserves se poursuit toujours rapidement sur les mois de janvier et février. En effet, au 1<sup>er</sup> mars 2020, les retenues hors convention affichent un taux de remplissage global de 93,6% contre 77,2 % au 1<sup>er</sup> janvier. 65,6 Mm<sup>3</sup> ont été stockés sur les deux premiers mois de l'année.

Au 1<sup>er</sup> mars 2021, aucune mesure de restriction n'est en application sur le bassin Adour-Garonne.

Après une succession d'épisodes pluvieux intenses durant tout l'hiver, la période de novembre à février est considérée comme humide. La situation est toujours favorable avec une hydraulité largement excédentaire qui baisse en fin de mois de février. La recharge des nappes se poursuit avec des niveaux records. Étant donné les conditions actuelles de remplissage des réserves, les perspectives de remplissage complet d'ici le mois de juin sont bonnes.



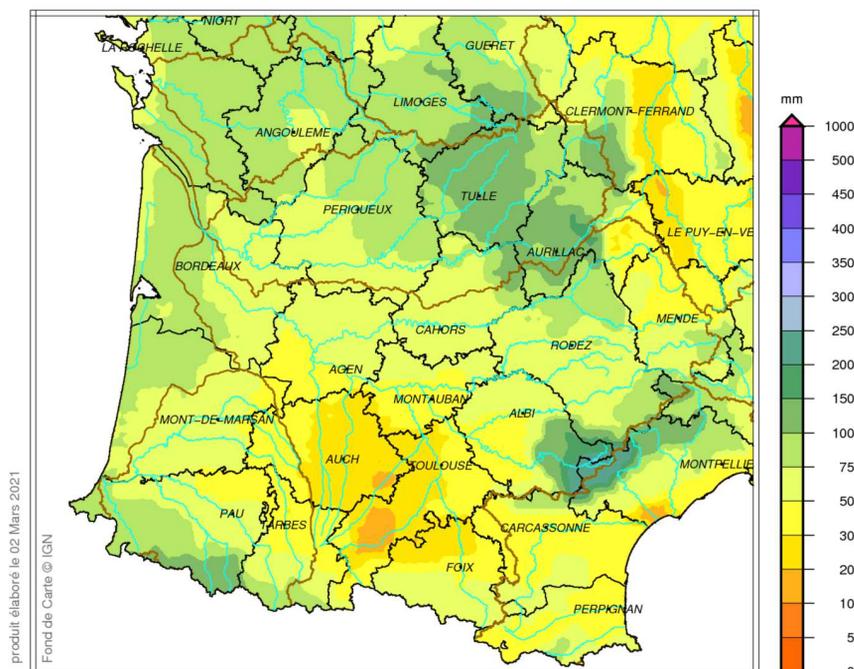
## Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Janvier 2021



Généralement faibles et inégalement réparties jusqu'au 11 janvier, les pluies se généralisent et s'intensifient ensuite. Au total, il est tombé 150 à 200 mm sur le bassin de l'Adour et 120 à 200 mm sur l'ouest du Massif Central, de la Corrèze au sud du Tarn. Entre ces deux zones, les cumuls mensuels varient entre 80 et 120 mm le plus souvent. De l'est du Cantal au sud de l'Aveyron en revanche, ils sont de l'ordre de 50 à 75 mm et avoisinent 70 à 80 mm dans la plaine toulousaine.



## Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Février 2021



produit élaboré le 02 Mars 2021

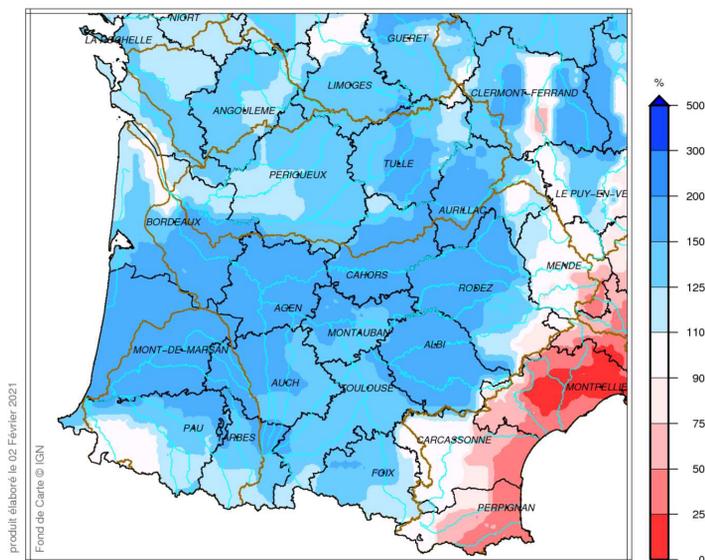
Fond de Carte © IGN

Fréquentes et modérées dans un premier temps, les pluies se raréfient après le 12 février. Un épisode cévenol de courte durée arrose le sud-est du bassin le 22 février (140 mm à Murat-sur-Vebre (81)). Les cumuls mensuels de 20 à 40 mm sur l'ouest de Midi-Pyrénées sont plus généralement compris entre 40 et 80 mm. Ils dépassent 100 mm en Corrèze et sur l'ouest du Cantal, ainsi que de la Montagne noire au Larzac et sur l'ouest des Pyrénées.

## Rapport à la normale des précipitations de janvier 2021



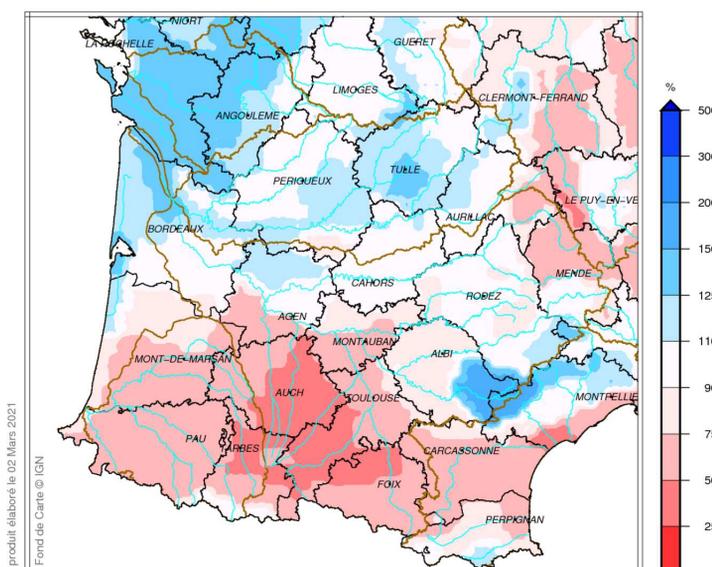
Bassin Adour-Garonne  
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations  
Janvier 2021



Relativement proches des normales dans les Pyrénées, l'estuaire de la Garonne et sur l'extrême est du bassin de la Garonne (50 % déficitaires dans le sud de la Lozère), les cumuls mensuels sont plus généralement 20 à 40 % supérieurs à la normale dans le nord et le sud du bassin avec dans son milieu un axe d'excédents de 70 à 90 % des Landes à l'ouest du Cantal. Dans le Lot-et-Garonne, janvier 2021 fait partie des 10 mois de janvier les plus arrosés de ces 60 dernières années.



Bassin Adour-Garonne  
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations  
Février 2021



## Rapport à la normale des précipitations de février 2021

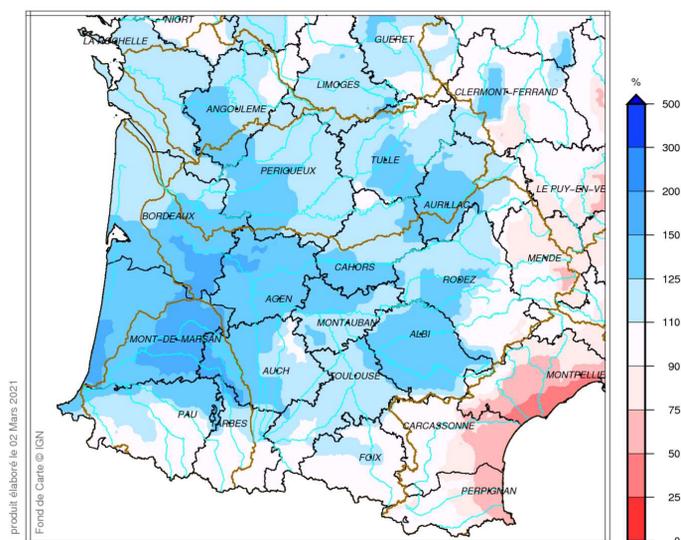
Les déficits sont généralisés dans le sud du bassin et les excédents au nord-ouest.

Plus en détail, les quantités de pluie de février sont 20 à 70 % plus faibles que d'habitude sur tout le sud du bassin (de l'ouest du Tarn aux Landes et jusqu'aux Pyrénées) ainsi que de l'est du Cantal à la moitié nord de la Lozère. Ailleurs, elles se conforment à la norme ou présentent 10 à 40 % d'excédents. Les reliefs du sud-est du Tarn enregistrent des excédents allant jusqu'au double de la normale.

## Rapport à la normale des précipitations de novembre 2020 à février 2021



Bassin Adour-Garonne  
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations  
De Novembre 2020 à Février 2021

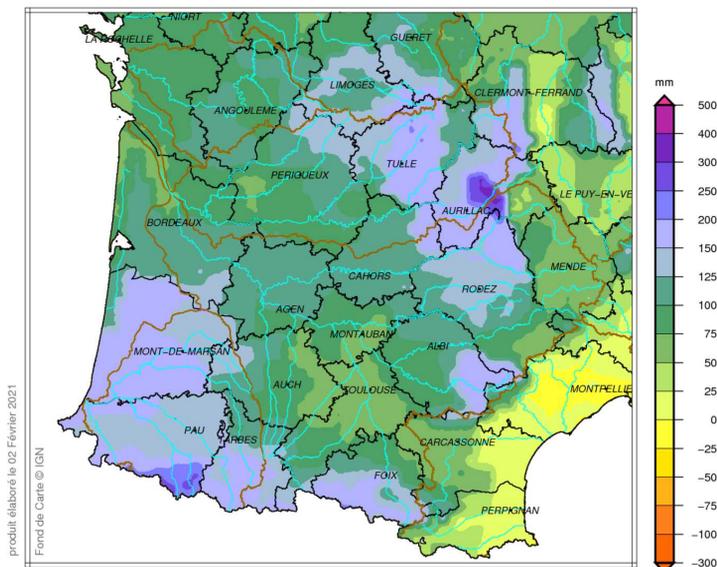


La sécheresse généralisée de novembre et celle plus sectorisée de février atténuent les excès de pluie de décembre et janvier. Depuis 1959, c'est l'hiver (décembre-janvier-février) le plus arrosé jamais enregistré dans les Landes où dès la fin janvier les cumuls battaient le précédent record saisonnier de 2014. Dans le Lot-et-Garonne, il n'avait pas autant plu depuis 1966. En Gironde, c'est le 3ème hiver le plus pluvieux.

Les cumuls de novembre 2020 à février 2021 sont excédentaires en général. Les excédents dépassent 50 % sur la moitié est des Landes, le sud-est de la Gironde et la frange ouest du Gers, ainsi que sur la moitié sud du littoral landais. En revanche, les quantités d'eau tombées au cours de ces 4 mois sont conformes à la moyenne dans les Pyrénées et à proximité et conformes ou un peu faibles au sud de l'Aveyron et de la Lozère.



Bassin Adour-Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
Janvier 2021

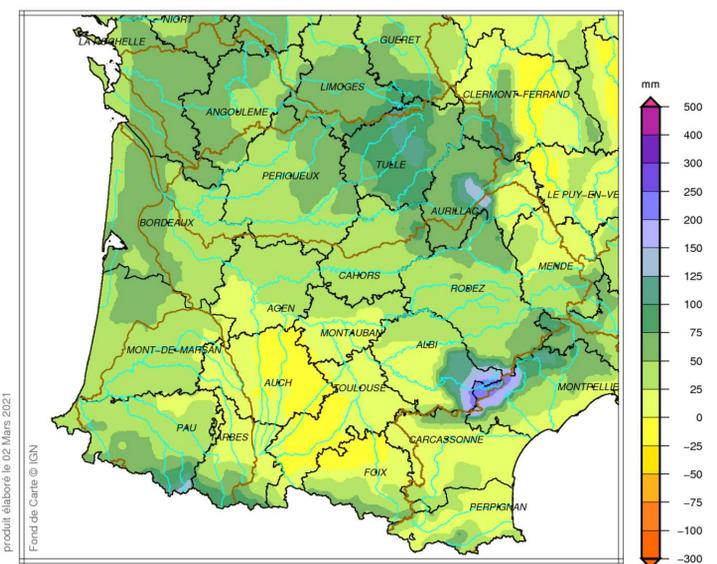


## Pluies efficaces de janvier 2021

Les cumuls de pluies efficaces de ce mois de janvier varient de 130 à 180 mm des Landes aux Pyrénées-Atlantiques et sur les Pyrénées et l'ouest du Massif central et dépassent 250 mm sur certains sommets. Des Charentes au nord de l'Ariège, les cumuls de pluies efficaces varient plus généralement entre 50 et 120 mm, comme sur l'est du Cantal, en Lozère et sur le sud-Aveyron.



Bassin Adour-Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
Février 2021

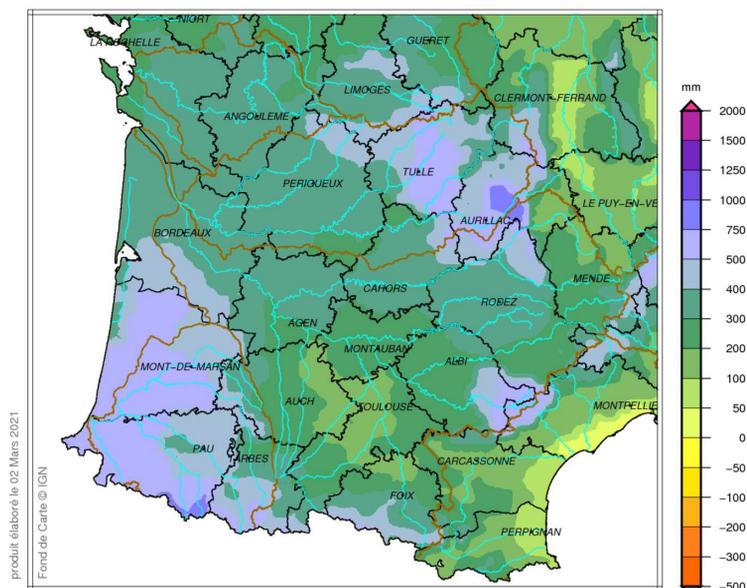


## Pluies efficaces de février 2021

Durant le mois de février, les pluies n'ont pas été efficaces de l'est du Gers au nord-ouest de l'Ariège (0 à -10 mm). En dehors de cette zone, les cumuls sont positifs et augmentent en approchant du nord-ouest du bassin et des reliefs : 50-70 mm du nord des Landes aux Charentes et de l'est de la Dordogne au nord de l'Aveyron, avec des cumuls supérieurs à 100 ou 125 mm localement sur les sommets (jusqu'à 200 mm dans le sud-est du Tarn).

Bassin Adour-Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
De Novembre 2020 à Février 2021

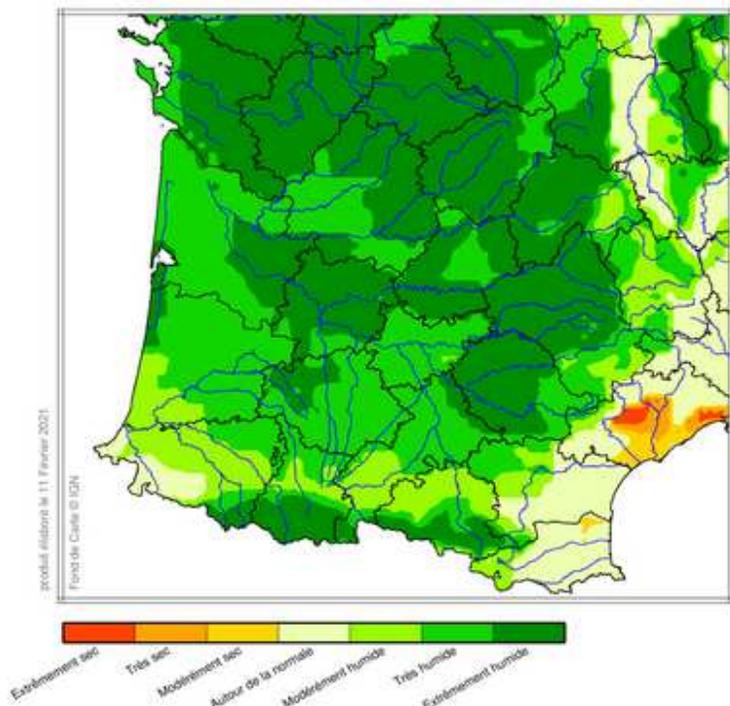
## Pluies efficaces de novembre 2020 à février 2021



De l'ordre de 180 mm à l'ouest de Toulouse, les cumuls de pluies efficaces sur cette période augmentent dans l'axe de la Garonne vers les Charentes jusqu'à 350 mm. Ils varient de 450 à 600 mm du sud-Gironde aux Pyrénées et sur le nord-est du bassin (du nord-est de la Dordogne au nord de l'Aveyron), ainsi que dans le sud-est du Tarn. Les cumuls de pluies efficaces dépassent localement 750 mm sur les reliefs.

## Indicateur d'humidité des sols pour la 1ère décade de février 2021

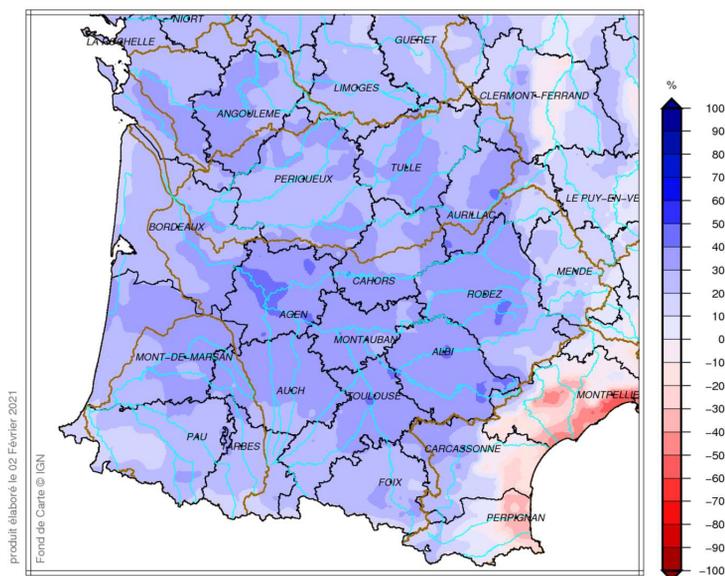
Indicateur sécheresse d humidité des sols (SSWI)  
Février 2021 – décade 1



L'indicateur d'humidité des sols est situé autour de la normale sur une large majorité du bassin Adour-Garonne. Seules les Pyrénées, dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées, ainsi que le sud de l'Aveyron, présentent un indicateur d'humidité des sols modérément sec à très sec.

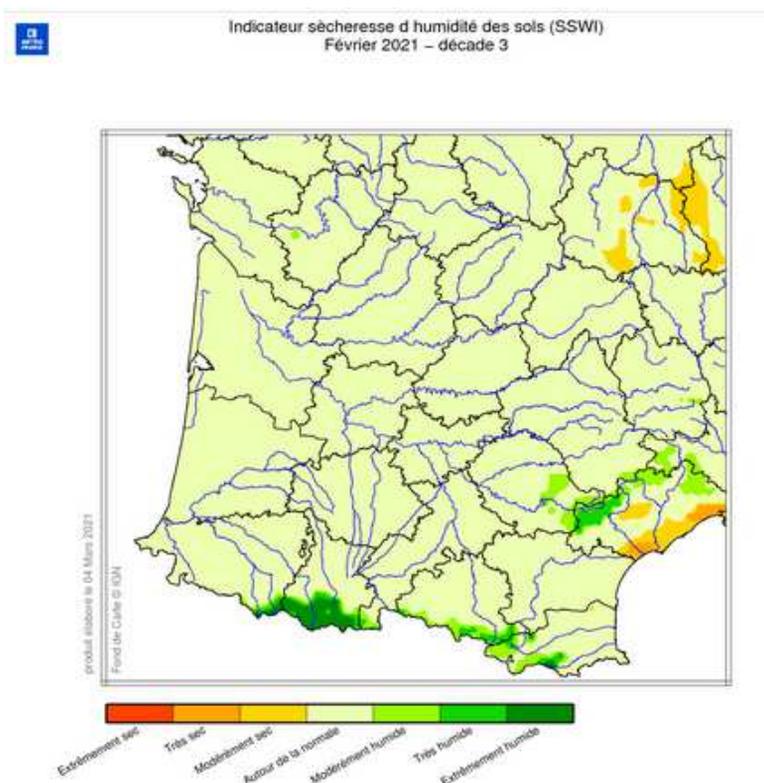
Bassin Adour-Garonne  
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols  
le 1 Février 2021

## Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1<sup>er</sup> février 2021



Au 1er février, l'indice d'humidité des sols superficiels est 20 à 40 % supérieur à la normale sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, excepté sur l'est du Cantal et en Lozère ainsi que sur l'extrême sud-est Aveyron où l'excès d'eau est de 10 ou 20 %.

## Indicateur d'humidité des sols pour la 3<sup>ème</sup> décade de février 2021



L'indicateur d'humidité des sols de la troisième décade de février est proche de la normale sur une large majorité du bassin.

Seuls les Pyrénées centrales et orientales présentent des sols très à extrêmement humides, ainsi que les reliefs du sud-est du Tarn.

## Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1<sup>er</sup> mars 2021

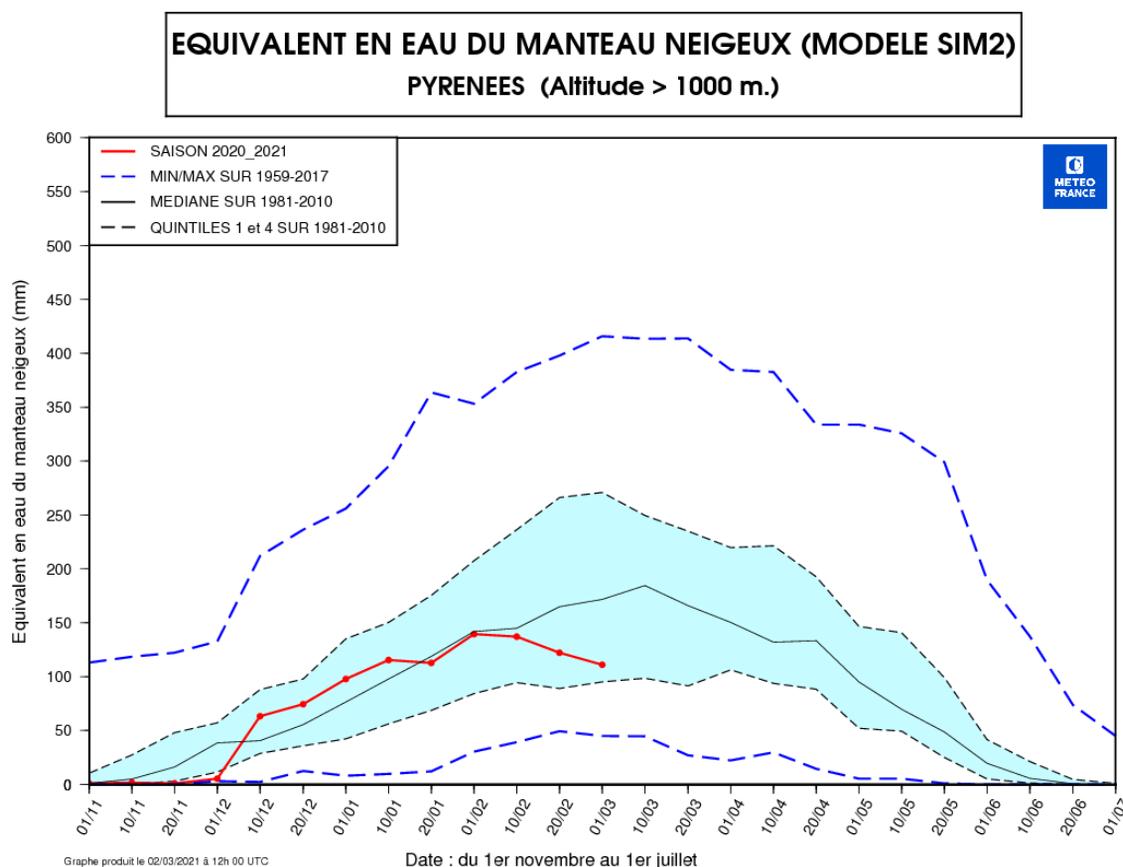
Bassin Adour-Garonne  
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols  
le 1 Mars 2021



L'humidité des sols, supérieure au 9<sup>ème</sup> décile en début du mois de février, diminue après le 15 (avec l'arrêt des pluies et une douceur qui devient remarquable) pour se rapprocher d'une humidité normale pour une fin d'hiver.

Le 1<sup>er</sup> mars, l'humidité des sols est conforme à la normale du jour avec une tendance sèche.

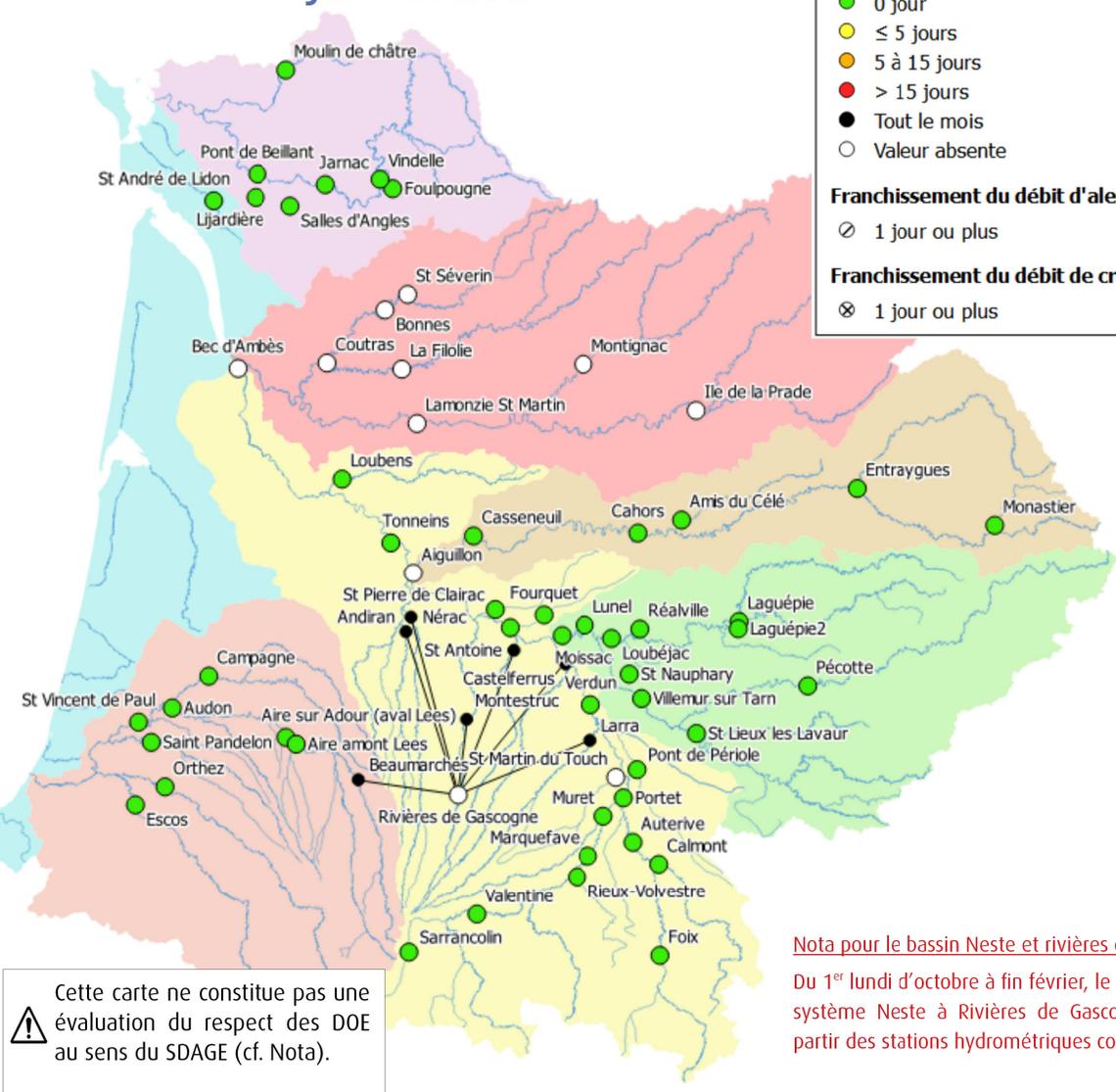
Sur le nord-ouest du Massif Central, les sols sont souvent 10 à 20 % plus secs que la normale. En Corrèze et dans le Cantal, l'indicateur descend en dessous du 2<sup>ème</sup> décile.



Après les fortes chutes du début du mois de décembre, l'équivalent en eau du manteau neigeux est resté proche de la médiane 1961 – 2010 jusqu'à début février. A partir de cette date, la fonte des neiges s'est accélérée, amenant, à la fin du mois, l'équivalent en eau du manteau neigeux proche de la courbe de référence la plus basse (1<sup>er</sup> quintile).

Au 1<sup>er</sup> mars 2021, l'enneigement de l'ordre de 100 mm est supérieur à celui des deux hivers précédents à la même période (environ 60 mm au 1<sup>er</sup> mars 2020 et 50 mm au 1<sup>er</sup> mars 2019), mais très inférieur à celui de l'hiver 2017-2018 (près de 250 mm au 1<sup>er</sup> mars 2018).

## Janvier 2021



**Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) :  $QMJ < DOE$**

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

**Franchissement du débit d'alerte renforcé :  $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$**

- ⊗ 1 jour ou plus

**Franchissement du débit de crise (DCR) :  $QMJ < DCR$**

- ⊗ 1 jour ou plus

**Nota :**  
 Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.  
 Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

**Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :**  
 Du 1<sup>er</sup> lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

Durant le mois de janvier 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur tous les points nodaux.

Les importantes précipitations de janvier ont provoqué des crues de grande ampleur sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne à la fin du mois de janvier et au début du mois de février.

On a notamment pu observer entre le 1<sup>er</sup> et le 3 février des crues de périodes de retour de :

- 22 à 35 ans sur le Lot à Villeneuve-sur-Lot, avec un pic de crue de 2150 m<sup>3</sup>/s ;
- 20 à 30 ans sur la Garonne à Marmande, avec un pic de crue de 6100 m<sup>3</sup>/s ;
- 10 à 15 ans sur l'Aveyron à Loubéjac, sur le Tarn à Saint-Livrade et sur la Gimone à Beaumont-de-Lomagne.

## Février 2021

**Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) :  $QMJ < DOE$**

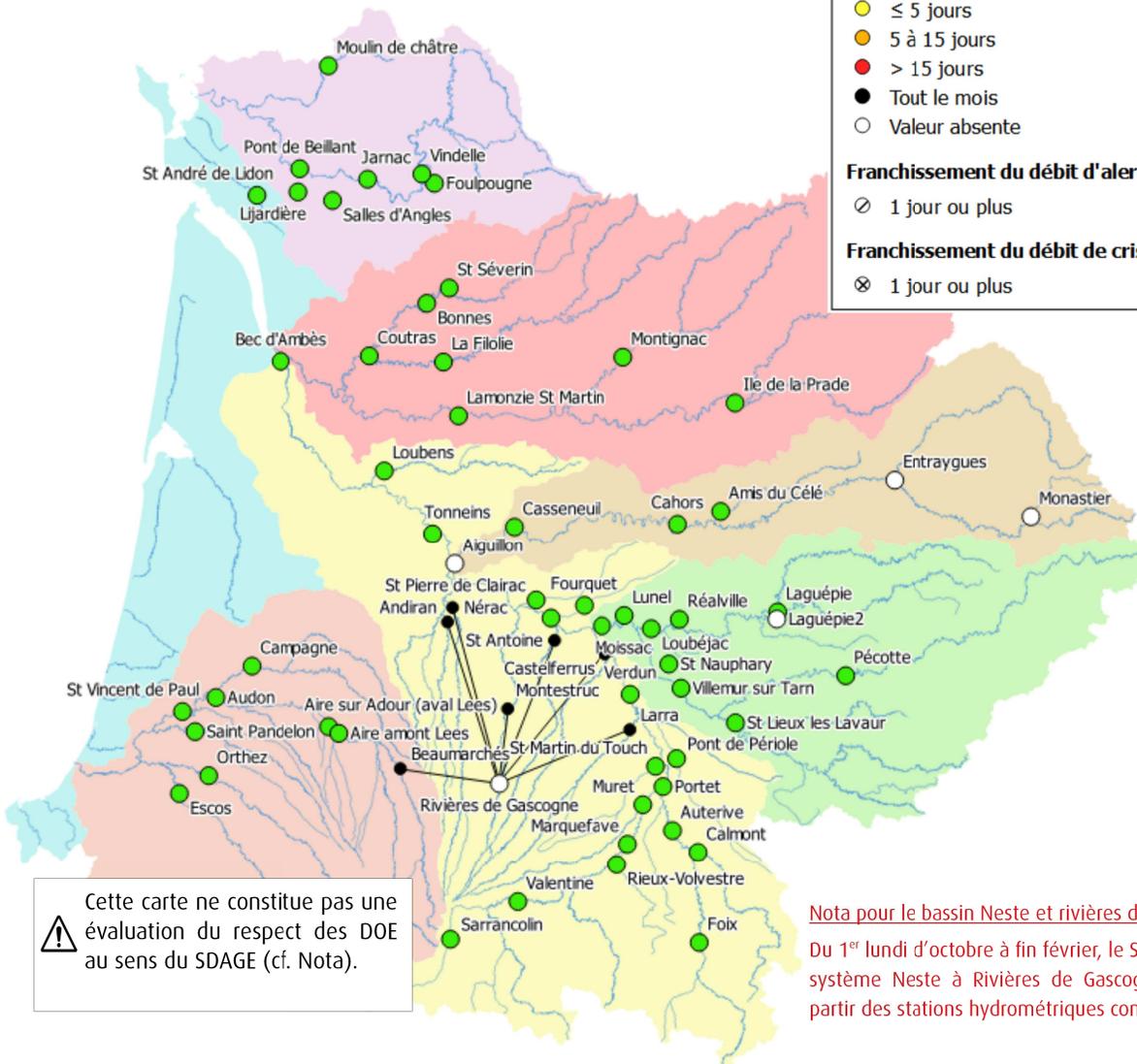
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

**Franchissement du débit d'alerte renforcé :  $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$**

- ⊗ 1 jour ou plus

**Franchissement du débit de crise (DCR) :  $QMJ < DCR$**

- ⊗ 1 jour ou plus



⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1<sup>er</sup> lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

Durant le mois de février 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur tous les points nodaux.

Rappel : le débit de la Garonne à la station du Bec d'Ambès n'est pas mesurable car sous l'influence des marées. Le gestionnaire (DREAL Nouvelle-Aquitaine) ne fournit pas de données de débits à cette station fictive.

Janvier 2021



Source : [www.hydro.eaufrance.fr](http://www.hydro.eaufrance.fr)

Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

La forte pluviométrie des mois de décembre et janvier permet de maintenir des débits élevés en ce début d'année. L'hydrologie de la totalité des stations du bassin est excédentaire.

En effet, les débits moyens mensuels sont caractérisés par des périodes de retour :

- supérieures à 2 ans humides et jusqu'à 5 ans humides pour 45 % des stations, en particulier dans les bassins de la Charente et de la Garonne,
- supérieures à 5 et jusqu'à 10 ans humides pour 49 % des stations et, en particulier sur le Lot, le Tarn-Aveyron et l'Adour,
- entre 10 et 20 ans humides sur 2 stations situées sur le bassin de l'Adour : l'Adour à Saint-Vincent de Paul et la Midouze à Campagne.

L'ensemble du bassin de la Dordogne ne présente pas de valeurs de période de retour en ce mois de janvier 2021, les données de débit moyen mensuel étant absentes pour les derniers jours du mois.

Février 2021



Source : [www.hydro.eaufrance.fr](http://www.hydro.eaufrance.fr)

Nota sur les données insuffisantes :  
L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

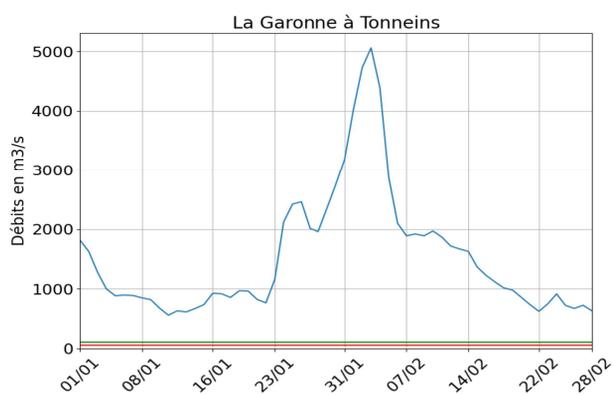
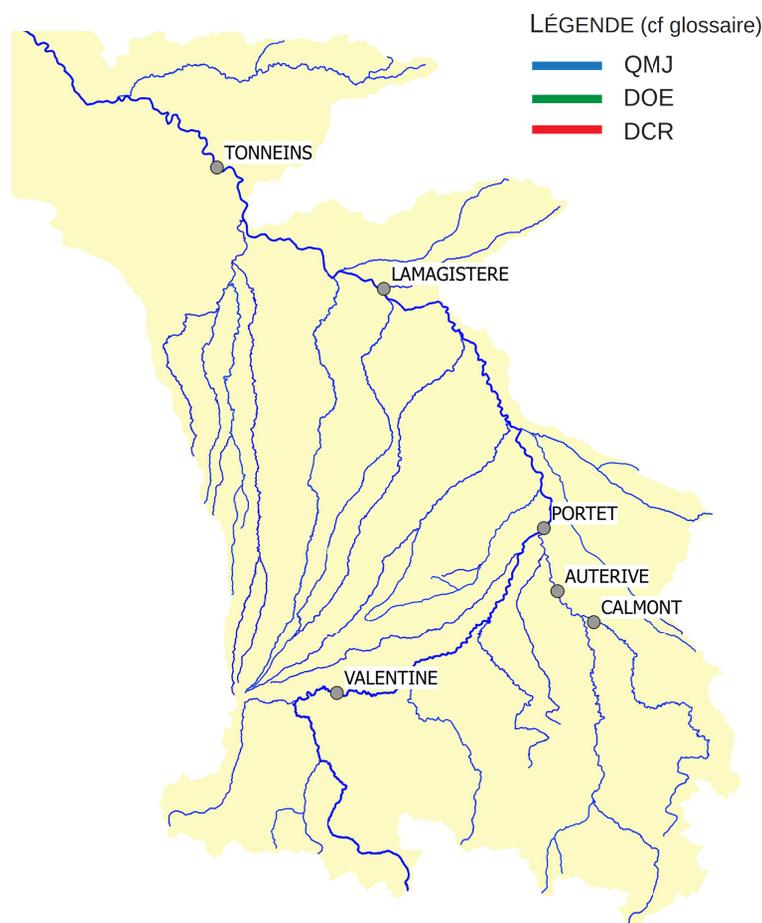
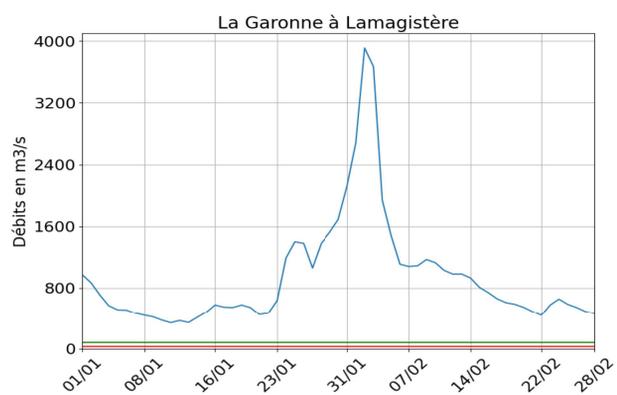
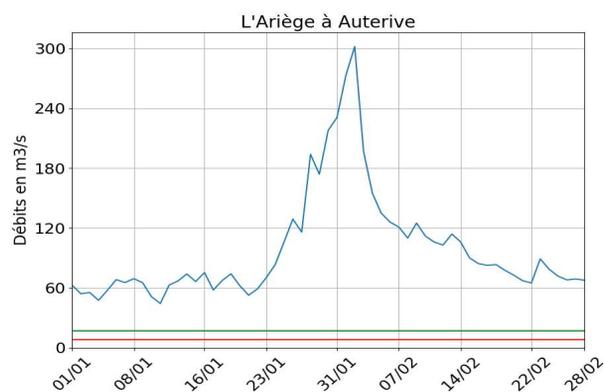
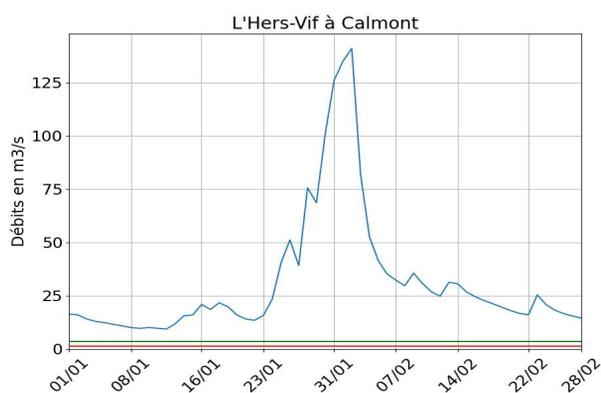
Le mois de février est marqué par de fortes précipitations en début de mois permettant de maintenir des débits élevés dans les cours d'eau et de provoquer des crues importantes. L'ensemble des stations du bassin est toujours largement excédentaire, malgré une baisse des débits en fin de mois.

13 % des stations présentent une période de retour entre 2 et 5 ans humides, principalement sur les gaves (Gave de Pau et Gave d'Oloron) et sur les affluents en amont de la Garonne.

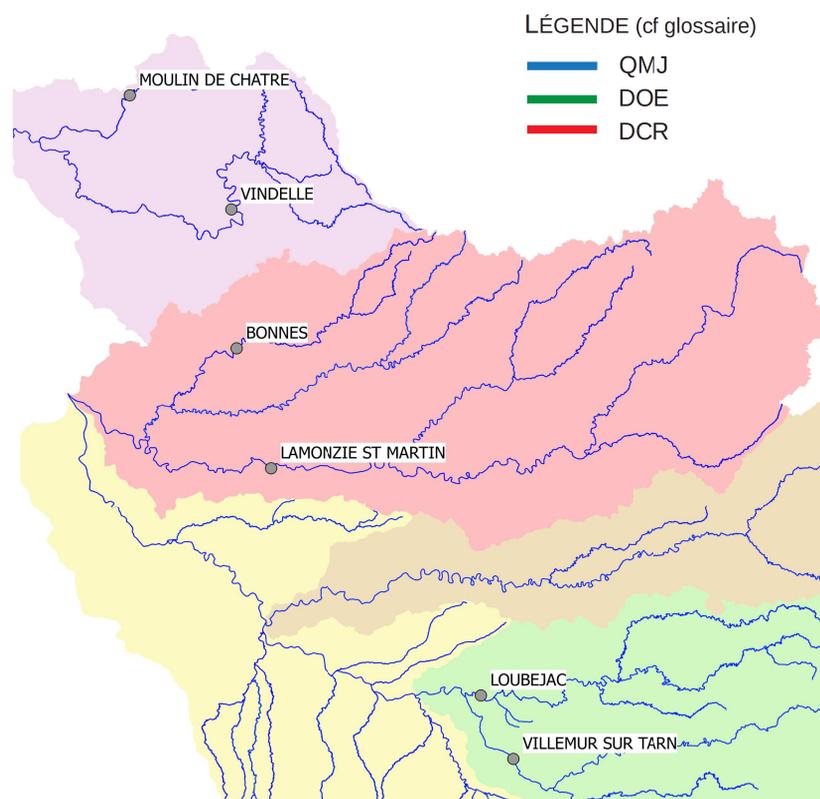
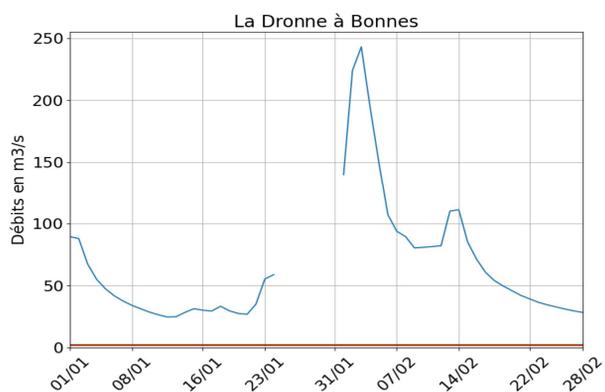
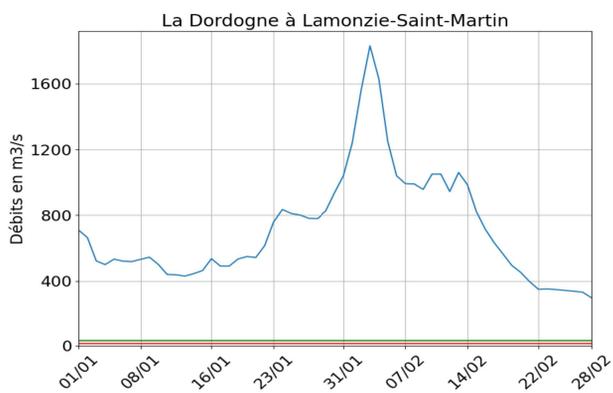
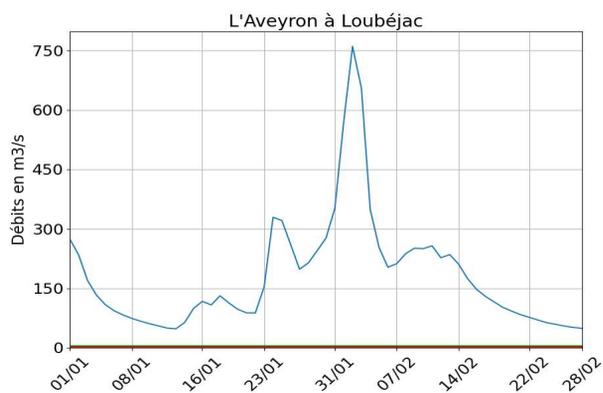
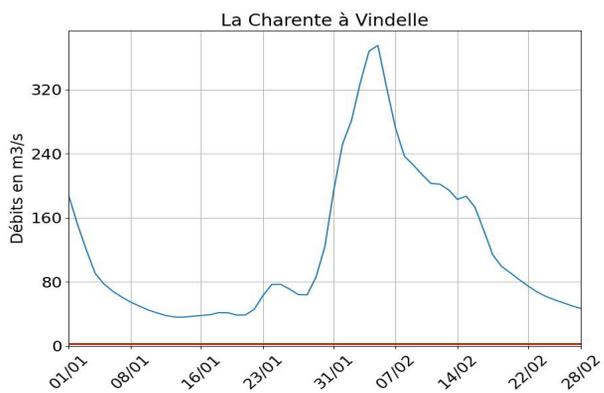
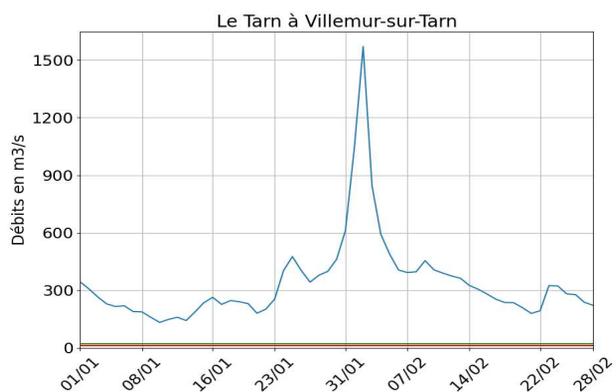
53 % des stations présentent une période de retour entre 5 et 10 ans humides. Elles sont situées principalement sur les bassins de la Garonne, du Tarn-Aveyron et de l'Adour.

Enfin, 35 % des stations présentent une période de retour entre 10 et 50 ans humides (principalement sur les bassins du Lot, de la Dordogne, de la Charente et de l'Adour) et jusqu'à 100 ans humides sur la Touvre à Foulpouagne.

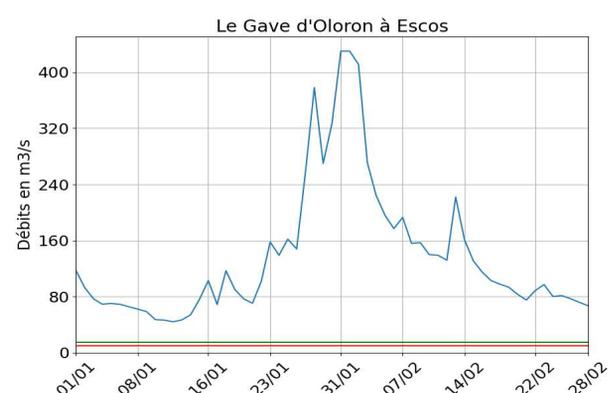
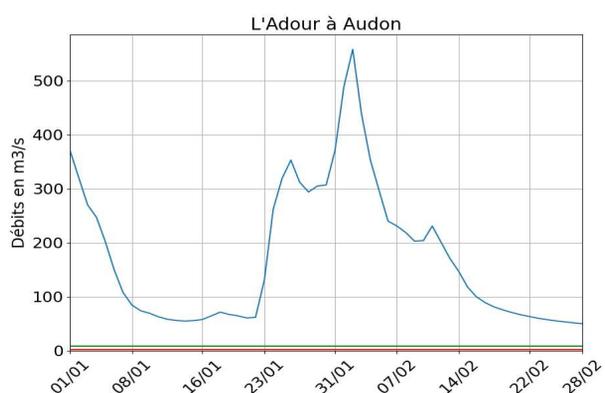
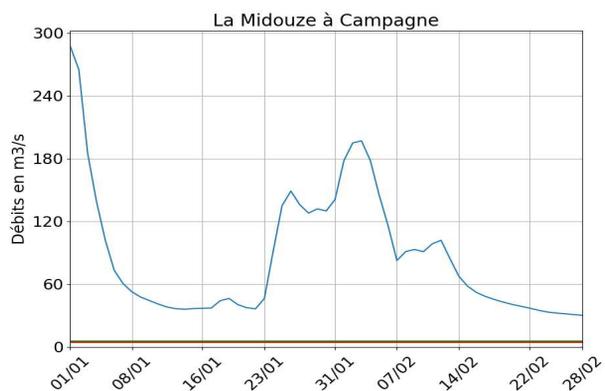
# Débits journaliers – Axe Garonne



# Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

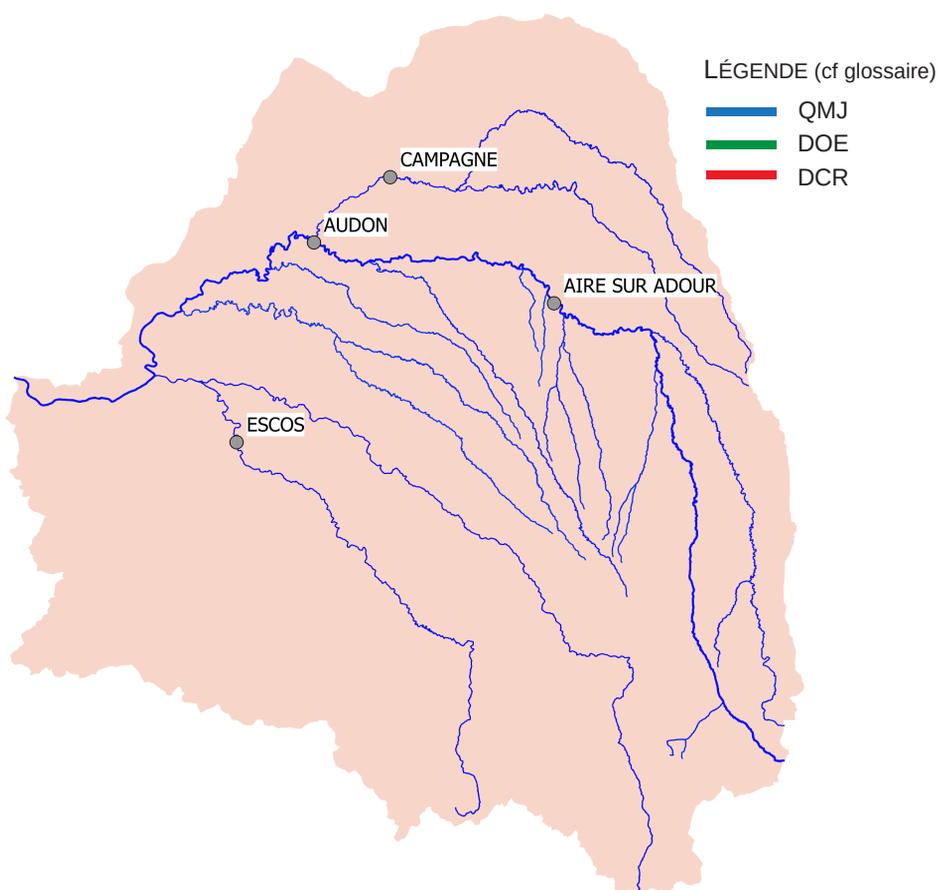


## Débits journaliers – Axe Adour

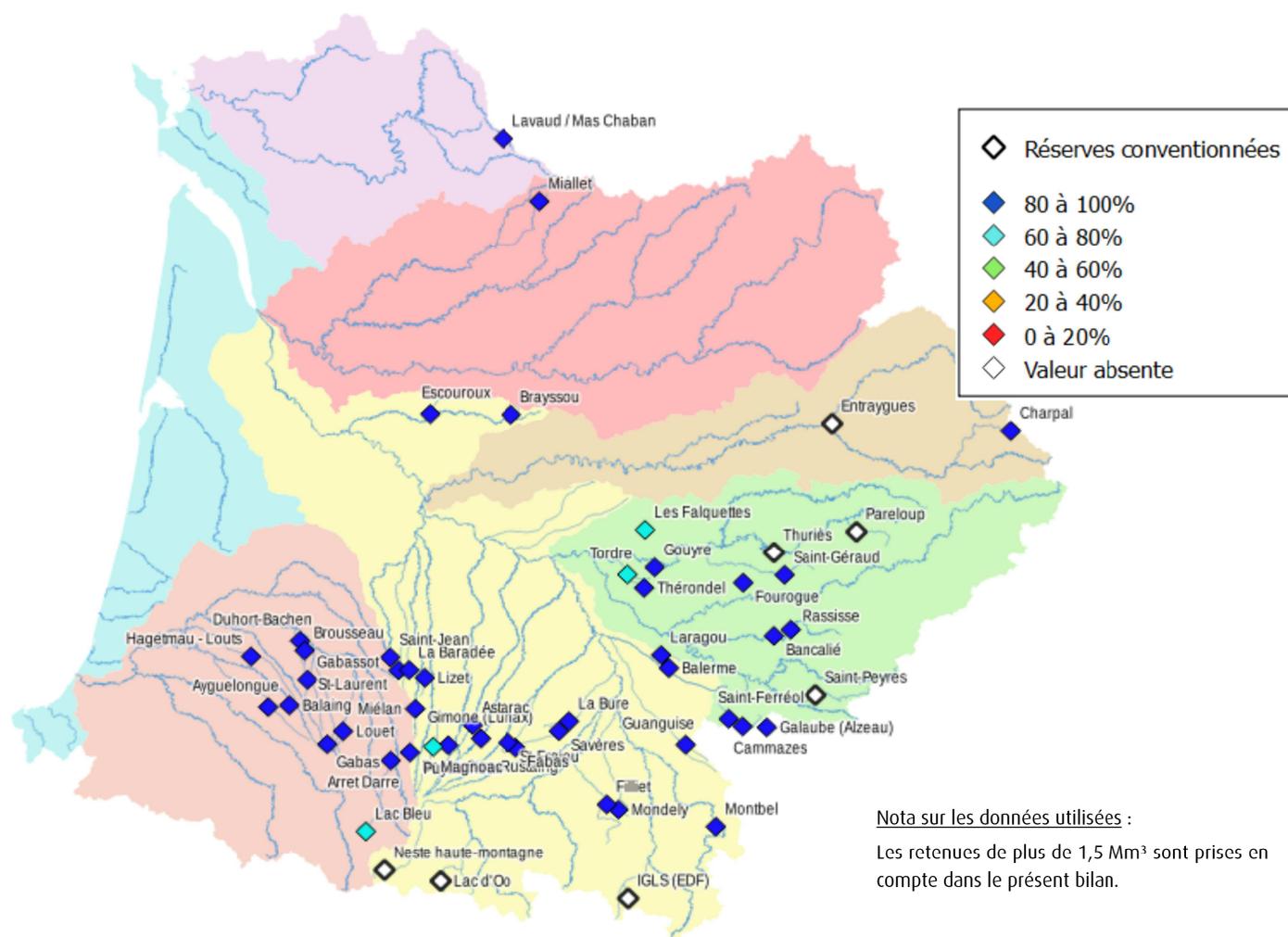


### Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



## Taux de remplissage des barrages au 1<sup>er</sup> mars 2021



**Nota sur les données utilisées :**

Les retenues de plus de 1,5 Mm<sup>3</sup> sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1<sup>er</sup> mars 2021, le taux de remplissage global des retenues hors conventions est de 93,6 % (soit 362,6 Mm<sup>3</sup>), contre 88,8 % à la même période en 2020. Au 1<sup>er</sup> février 2020, il était de 89,5 % (soit 339,6 Mm<sup>3</sup>), contre 86 % à la même période en 2020.

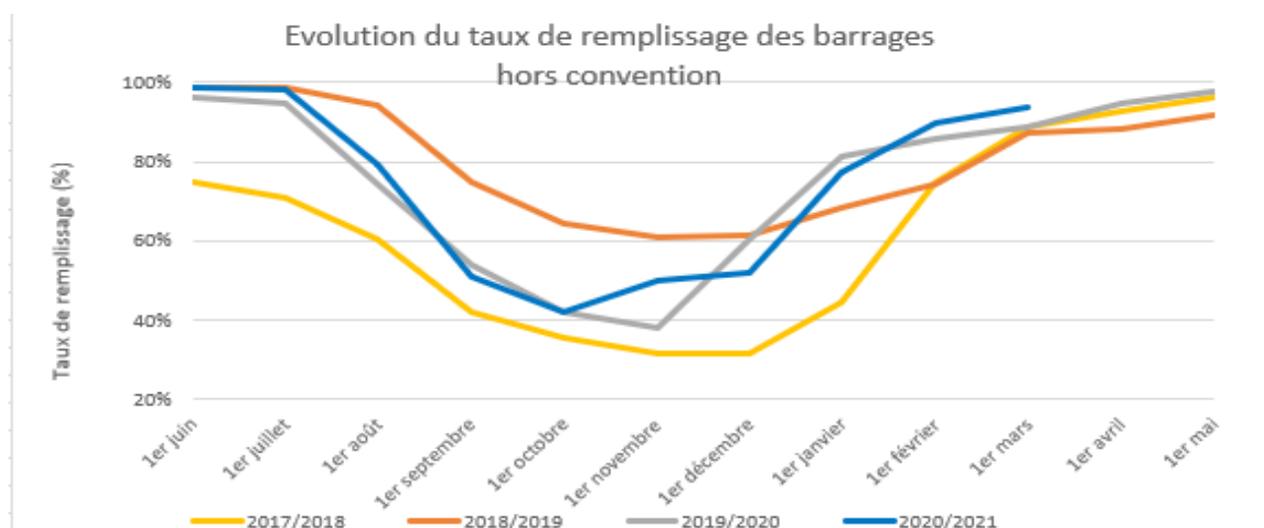
Le remplissage hivernal des réserves, amorcé fin 2020, se poursuit intensément. Ainsi sur janvier et février, 65,6 Mm<sup>3</sup> ont été stockés (taux de remplissage de 77,2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Les stocks ont atteint 100% pour les bassins de la Charente, la Dordogne et le Lot. Pour les bassins de l'Adour, de la Neste et du Tarn-Aveyron, les stocks dépassent 90% (respectivement 96,1 %, 93,8 % et 96,1 %).

Le bassin présentant les stocks les plus faibles est la Garonne (89,1 %).

*Remarque : les données relatives aux retenues conventionnées ne sont pas fournies en dehors des périodes d'application des conventions pour le soutien d'étiage.*

## Evolution du taux de remplissage des barrage hors convention



Au 1<sup>er</sup> mars, le taux de remplissage de l'ensemble des réserves hors conventions du bassin Adour-Garonne est supérieur à celui observé les trois hivers précédents, à la même date. Le remplissage des réserves s'est effectué rapidement entre décembre et février.

### Système Neste

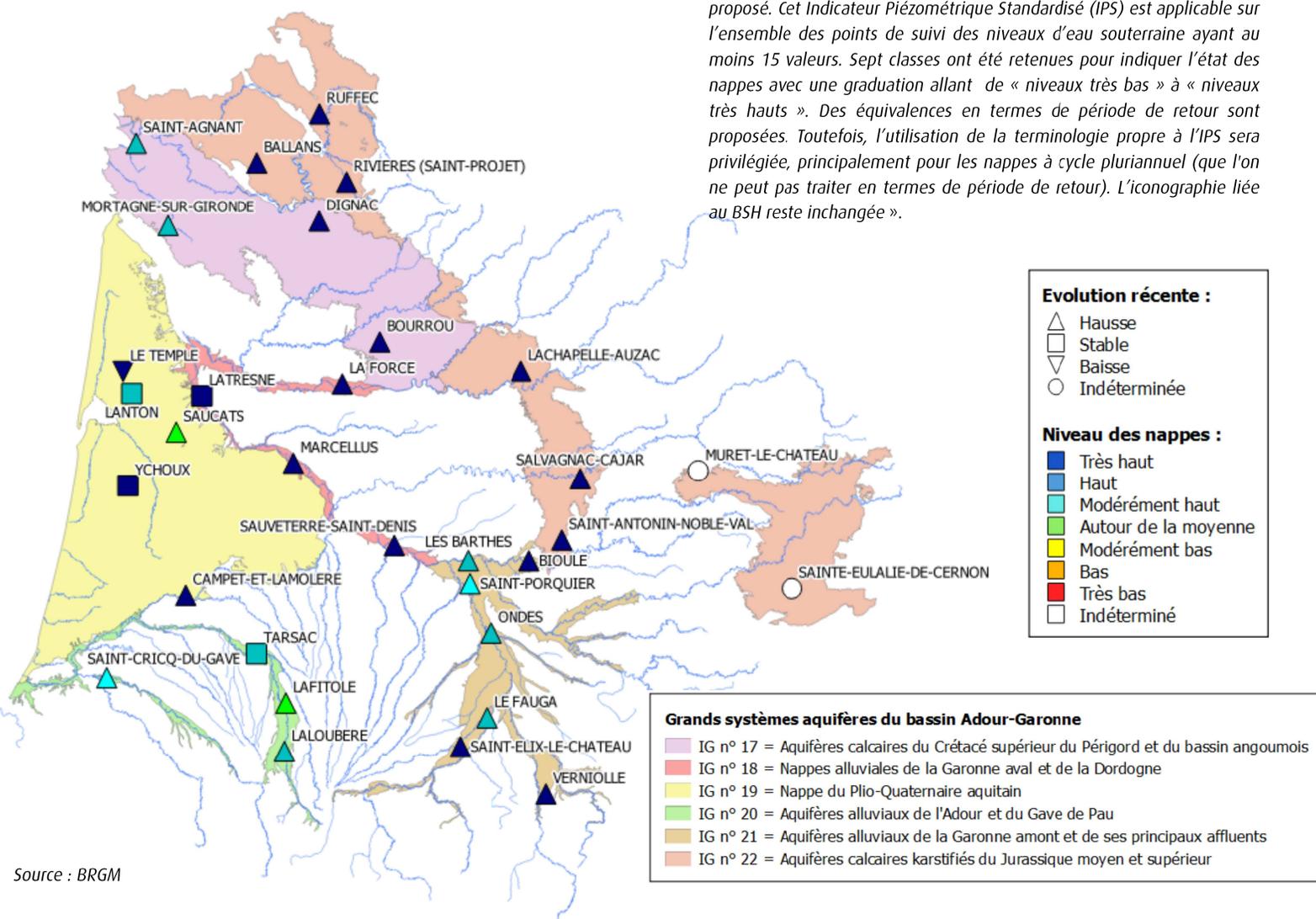
Pour les réserves de montagne sur la Neste, les volumes conventionnés en janvier (10 Mm<sup>3</sup>) et en février (5 Mm<sup>3</sup>) ont été sollicités quelques jours en janvier 3,6 m<sup>3</sup>/s lâchés à partir des réserves d'altitude (la quasi-totalité de ce débit a été lâché à l'initiative de la SHEM, à l'exception d'une demande de 1 m<sup>3</sup>/s pendant 3 jours effectuée par la CACG pour le soutien des rivières de Gascogne, du 16 au 18 janvier).

Sur le Système Neste, le remplissage des réserves a été amorcé courant octobre puis a augmenté de manière très rapide courant décembre. Le taux de remplissage global se situe ainsi au 1<sup>er</sup> mars à un niveau proche des maxima enregistrés sur la période 1995-2020.

## Février 2021

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



Après un automne 2020 normal à très humide suivant les secteurs, l'hiver 2020-2021 a été globalement modérément humide du point de vue du cumul pluviométrique pour le bassin Adour-Garonne. Ces conditions de précipitations normales à supérieures à la normale permettent à la recharge saisonnière des nappes de se poursuivre efficacement, puisque plus de 80% des niveaux étaient orientés à la hausse, aussi bien en janvier qu'en février 2021. Sur ces deux mois, un seul indicateur ponctuel a vu son niveau moyen mensuel baisser (Le Temple (33) sur la nappe Plio-Quaternaire aquitaine).

La pluviométrie efficace de ces derniers mois est intervenue sur des niveaux déjà majoritairement supérieurs à proches de la moyenne. Ainsi, en janvier et en février 2021, aucun indicateur ponctuel ne présente de niveau inférieur à sa moyenne pour ces mois de l'année, un phénomène qui ne s'était produit qu'une seule fois, en mars 2020, depuis la mise en place de l'IPS au début de l'année 2017.

A l'exception du mois de novembre, la période de recharge 2020-2021 se caractérise ainsi par une hausse constante des niveaux hauts, illustrant une recharge nettement excédentaire par rapport à la moyenne. Les niveaux très hauts dominent sur une majorité du bassin, à l'exception des nappes alluviales de la Garonne amont et de ses affluents, à un niveau haut, mais à l'inertie plus importante, et des nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau, aux niveaux globalement modérément hauts.

Signalons enfin que ce début d'année 2021 a été l'occasion d'enregistrer des niveaux records sur 11 des 30 points de suivi du BSH Adour-Garonne disposant de données pour cette période, répartis sur 5 des 6 grands systèmes aquifères du bassin.

## Situation au 1<sup>er</sup> mars 2021

Au 1<sup>er</sup> mars 2021, aucune mesure de restriction n'est en application sur le bassin Adour-Garonne.

Au cours des mois de janvier et février, aucun nouvel arrêté de restriction n'est entré en vigueur.

<b>QMJ</b>	Débit moyen journalier exprimé en m <sup>3</sup> /s.
<b>VCN10</b>	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
<b>Période de retour</b>	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
<b>DOE</b>	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
<b>QA</b>	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>QAR</b>	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$ . Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>DCR</b>	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
<b>Evapotranspiration</b>	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
<b>Pluie efficace</b>	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
<b>Indicateurs globaux</b> <b>Indicateurs ponctuels</b>	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières  
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,  
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9